

CONCLUSION GÉNÉRALE

La présente étude – ayant pour objet l’analyse des prépositions afférentes à l’intervalle spatial – s’est fondée sur un principe de linguistique générale qui concilie les perspectives logico-formelles classiques et la sémantique cognitive. De fait, dans cette description des prépositions spatiales à intervalle, nous nous sommes intéressée à l’étude de cas de la triade « *entre* », « *dans l’intervalle de* » et « *de... jusqu’à* », afin de dégager les règles relatives à leur bon fonctionnement et de retenir leurs spécificités sémantiques distinctives dans les contextes où leur commutation est admise.

Conformément aux objectifs que nous nous sommes fixés initialement, notre travail a essayé de fournir des éléments réponses aux différentes questions posées. Notre tâche a également consisté à tirer avantage de ces deux approches linguistiques pour aboutir à une meilleure appréhension du statut fonctionnel de ces trois prépositions et saisir leur portée sémantique dans les énoncés qui les intègrent. Pour ce faire, nous avons fait abstraction des divergences qui opposent les deux perspectives. Ainsi, nous nous sommes inscrite en faux contre le cloisonnement linguistique traditionnelle vs sémantique cognitive en optant pour une analyse en continuum puisant respectivement dans le grammatical, le sémantique et le pragmatique. Notre souci d’objectivité nous a conduite à recourir à des examens minutieux de leurs procédés respectifs : l’analyse étymologique, la grammaticalisation, les régularités des constructions syntaxiques, ainsi que les descriptions de scènes et de schématisations que nous avons tenté d’appliquer à la triade prépositionnelle (PSI) tout au long de ce travail.

Notre étude n’a pas prétendu à l’exhaustivité dans l’analyse des prépositions spatiales à intervalle, puisque nous nous sommes limitée aux trois cas précités afin de décrire leurs ressemblances et leurs dissemblances grammaticales, sémantiques et pragmatiques.

Dans le premier volet théorique de notre travail, nous avons tenté de clarifier la relation entre l'espace et les prépositions. La référence à quelques repères fondamentaux dans la description linguistique de l'espace a constitué, à notre avis, un préalable incontournable dans l'esquisse de l'évolution historique des prépositions et dans l'explicitation des origines de leur formation.

Le choix d'un aperçu diachronique afférent à la genèse de ces unités et à leur formation, nous a amenée à expliquer leur dépendance du processus de grammaticalisation. Ce phénomène nous a permis de démontrer le mécanisme de transfert catégoriel, selon lequel ces unités seraient dérivées de lexèmes (adverbes, substantifs, adjectifs, verbes), qui se sont figés morphologiquement pour devenir des syncatégorématiques.

C'est en ce sens que les classifications traditionnelles ont conçu les prépositions comme des *mots vides* par opposition aux mots pleins (Vendryes), ou encore comme un *ciment*, voire des *mots subsidiaires*, s'interposant entre les mots constitutifs (Tesnière), jouant un simple rôle de *strument* (Damourette et Pichon). D'autres, comme Grevisse, y voient des *chevilles syntaxiques*. Il en va de même pour Pottier qui, dans sa *systématique des éléments de relation*, s'est référé à leur propriété fonctionnelle pour les analyser en tant que *relateurs*.

Dans cet ordre d'idées, la grammaire traditionnelle structurale s'est fondée sur une systématique d'opposition entre les unités lexicales, les sémantèmes (mots pleins), contrastant avec les unités grammaticales (mots vides). Cette répartition met l'accent sur l'utilité fonctionnelle des prépositions qui consiste à faire la jonction entre les catégorèmes. Leur fonction grammaticale est d'introduire des arguments du verbe, des syntagmes circonstanciels, qui correspondent dans notre analyse à des compléments locatifs.

L'étude du corpus – que nous joignons en annexe – nous a permis de tirer quelques déductions syntaxiques, comme par exemple le fait qu'un régime SN singulier rend agrammaticales les prépositions corrélées, et que l'adverbe de lieu « *là* » contraint l'emploi des prépositions « *entre* » et « *dans l'intervalle de* ». Par ailleurs, la prép. « *entre* » se distingue par le fait qu'elle se combine fréquemment avec un pronom personnel comme régime réfutant le recours aux deux autres unités.

Compte tenu des tests de substituabilité, illustrés dans l'étude de cas, nous avons pu vérifier que la condition grammaticale acquiesçant l'alternance de ces trois relateurs se restreint à un régime formellement bipolaire abrégé en $-Y = N1 \text{ et } N2$, relevant de plusieurs natures grammaticales, souvent des *noms de localisation* (toponymes, noms communs, etc.).

L'analyse des relations syntactico-sémantiques de ces prépositions avec les régimes qu'elles introduisent a servi à distinguer leurs particularités distributionnelles. Ainsi, nous repérons la grande faculté combinatoire de la préposition « *entre* » qui s'adapte à plusieurs configurations grammaticales et à une large variété contextuelle.

L'apport non négligeable de la perspective classique réside dans le fait d'avoir souligné la similarité étymologique et morphologique de « *entre* », « *dans l'intervalle de* » et « *de... jusqu'à* ». C'est ce qui a attiré notre attention quant à l'affinité diachronique de cette triade prépositionnelle. Quoique ladite approche considère ces unités comme des mots-outils non autonomes et dénuées de sens, nous avons tenté de rendre compte des contraintes pratiques relatives à leurs valeurs interprétatives. Ce faisant, nous avons pu déceler qu'il s'agit bel et bien d'une contrariété sémantique vu que ces trois PSI sont dotées d'une signification intrinsèque et confèrent quelques spécificités distinctives à la notion d'intervalle spatial qu'elles introduisent.

Encore une fois, affirmons-le, cette attribution d'un contenu sémantique à ces unités a été mise en œuvre dans l'approche linguistique classique dans de nombreux travaux qui s'y réfèrent¹. Ce qui nous a assigné comme tâche de mettre en parallèle les résultats de l'investigation cognitive avec ceux de l'application classique pour saisir les similarités de ces deux résolutions qui s'entrecroisent dans la configuration sémantique de l'intervalle introduit par ces trois unités. Leur description sémantique montre qu'elles s'accordent partiellement dans des contextes favorisant leur alternance d'emploi. La commutation de ces trois prépositions présuppose l'existence de trois signifiants (« *entre* », « *dans l'intervalle de* » et « *de... jusqu'à* ») pour un même signifié (*l'intervalle spatial*). Cependant, l'examen pratique, validé par plus de 300 cas constituant le corpus sélectif et relevant de plusieurs configurations spatiales, nous a conduite à retenir que chacune d'entre elles met en évidence un intervalle spécifique. En les comparant, on n'a pu éviter de les opposer pour relever leur sens différentiel, leurs dissemblances voire leurs contrastes par rapport à la conception d'intervalle. Chacune d'entre elles configure un intervalle particulier. Compte tenu de leurs effets de sens spécifiques, la notion de synonymie a été remise en question, car elle ne serait, in fine,

¹ Parmi ces ouvrages citons : *Systématique des éléments de relation* (Pottier), *Les prépositions incolores du français moderne* (Spang-Hanssen), *Les prépositions abstraites du français* (Cadiot), *La préposition : étude sémantique et pragmatique* (Cervoni), *Grammaire des prépositions* (Franckel et Paillard), etc.

qu'une synonymie *salva congruitate* de trois relateurs fonctionnellement intersubstituables. Ce semblant de synonymie a motivé cette étude de leurs convergences et divergences pour rejeter la relation de synonymie absolue, qui est d'ailleurs presque inexistante dans l'économie des langues.

Partant de l'inventaire des cas, il était important d'attirer l'attention sur la connexité des paramètres mis en évidence par lesdites théories. C'est ce qui s'illustre parfaitement dans la correspondance de la dyade classique $X-/-Y$ avec le doublet cognitif *cible/site*. De fait, il s'agit de deux dénominations pour transposer de deux manières différentes les deux entités que les prépositions relient. Ainsi, les doublets $X-/-Y$ et *cible/site*, qui renvoient aux mêmes entités de la relation spatiale, sont superposables. C'est ce qui est attesté par le soulignement de $X-$ et $-Y$ dans les exemples cités dans l'analyse classique et ceux du corpus qui synchronise avec celui de *cible/site* dans l'explication cognitive. Ce fait démontre l'entrecroisement de ces deux scénarios supposés divergents mais qui, tout compte fait, fournissent des descriptions sémantiques quasi similaires de cette triade prépositionnelle et révèlent leurs propriétés distinctives dans l'interprétation de l'intervalle spatial :

- La préposition « *entre* » introduit un intervalle $[-Y/site]$ bipolaire, dont les frontières sont plus ou moins indifférenciées, où l'élément $[X-/cible]$ occupe une position médiane assez imprécise, favorisant plusieurs représentations schématiques et une compatibilité syntactico-sémantique assez large. Cette préposition regroupe un faisceau de sèmes se rapportant à des aspects : $[+/-bipolaire]$, $[+/-médian]$, $[+/-délimité]$.
- La locution prépositive « *dans l'intervalle de* » conçoit l'intervalle $[-Y/site]$ comme un continuum, qui estompe l'ordre conceptuel de ses frontières, intériorisant l'élément $[X-/cible]$. L'intervalle se conçoit comme un « *container* » sous forme de cercle (la notion de l'« *embodiment* »). Cette locution assemble des sèmes correspondant à des caractéristiques : $[+/-continu]$ $[+/-délimité]$ $[+/-inclusion]$.
- Quant au couplage des deux prépositions « *de* » et « *jusqu'à* » agencées en tandem, elles ont comme propriété exclusive un régime structurellement arrangé en deux. L'intervalle introduit retrace une trajectoire spatiale orientée. Celle-ci évolue d'un $[-Y/site]$ initial introduit par la préposition « *de* », à un $[-Y/site]$ final précédé par le deuxième élément « *jusqu'à* » balisant la limite d'aboutissement. La propriété spécifique de ces prépositions corrélées est la mise en évidence de l'intervalle-continuum dynamique et portant le trait de progression spatio-temporelle du $[X-/cible]$ au sein du $[-Y/site]$. Cette construction prépositionnelle accumule des traits

sémantiques spécifiques contrastant avec les deux précédentes, dans le sens de [+bipolaire], [+continu], [+orienté], [+délimité]. Compte tenu de son organisation sémique, cette unité apporte plus de précision et d'expressivité à l'intervalle spatial qu'elle introduit. Son expressivité implique, dès lors, une réduction de sa polysémie sémantique et un rétrécissement de sa variété schématique par rapport aux deux alternatives prépositionnelles précitées.

Il a été question dans notre analyse de déterminer, à partir de la seconde partie empirique, les apports de la sémantique cognitive qui résident principalement dans la réhabilitation du sens des prépositions spatiales. C'est ce qui s'est déployé dans plusieurs ouvrages¹ dédiés à ce sujet. L'examen pratique de la sémantique cognitive a mis à notre disposition des procédés analytiques renouvelant le traitement de ce sujet. En fait, il s'agit d'un projet cognitif visant à une systématisation de l'espace et de son expression. Cette systématisation se confirme dans la modélisation de combinaisons cognitives actualisant la réalité spatiale telles que les doublets : *trajector/landmark* (Langacker), *figure/ground* (Talmy), *cible/site* (Vandeloise). Il s'ensuit la création d'un vocabulaire descriptif approprié, corroborée par les représentations schématiques (*image schema*), qui ancrent le langage dans l'expérience réelle, observable et dans le système cognitif général.

La polysémie des unités linguistiques a été analysée selon ces deux approches, que nous pouvons confronter afin de comparer leurs analogies logico-formelles :

- La linguistique traditionnelle traite le phénomène de polysémie des prépositions spatiales selon deux répartitions. Il s'agit, d'une part, d'une *polysémie horizontale*, explicitée par Pottier, mettant au même niveau les trois champs d'application (spatial, temporel et notionnel). D'autre part, il existe une forte tendance classique qui met en relief la primarité du sens spatial, dont dérivent les significations temporelle et notionnelle. Cette primarité a été développée et représentée, par Groussier, sous la forme d'arbre hiérarchisé reflétant la *polysémie verticale*.
- La primarité du sens spatial a constitué le fondement de la sémantique cognitive des prépositions. Les cognitivistes, dans leur appréhension

¹ *The Computational Semantics of Locative Prepositions* (Sondheimer, 1975), *Spatial Prepositions and Metaphor: A Cognitive Semantic Journey Along the Up-down and the Front-back Dimensions* (Boers, 1996), *The Semantics of English Prepositions* (Tyler & Evans, 2003), *Syntax and Semantics of Spatial P* (Asbury, 2008), *The Cognitive Perspective on the Polysemy of the English Spatial Preposition Over* (Brenda, 2014), etc.

mentale des phénomènes réels, modélisent une structure qui évolue du sens concret (spatial) aux autres valeurs plus abstraites (temporelle et notionnelle). Ils expliquent le transfert entre ces différents domaines d'application par le processus de la *métaphore* (cf. *Metaphors we live by*). Cette prédilection de la valeur spatiale des prépositions a motivé l'agencement de la signification selon le modèle cognitif de *réseau radial* (*radial network*), qui a été initié par Lakoff, en ce qui concerne la préposition locative « *over* », dans *Women, fire and dangerous things*.

Outre leur phénomène de polysémie, dans les deux parties pratiques réservées à l'analyse de ces trois prépositions spatiales à intervalle, nous nous sommes concentrée sur les facteurs admettant leur substituabilité. Nous en avons déduit, dans la première application, que c'est la nature grammaticale du régime qui l'emporte, puisque ces trois unités sont en mesure d'assumer le même rôle fonctionnel d'introducteur d'argument du verbe ou de complément circonstanciel de lieu (ajout).

En ce qui concerne l'apport de l'approche cognitive dans l'explication des motifs qui ont pu conditionner l'alternance de cette triade prépositionnelle, nous avons été amenée à accorder des paramètres afférents à plusieurs domaines cognitifs explicitant les contraintes d'emploi c.-à-d. les contraintes de sélection d'une unité dans la scène configurée. Nous nous sommes servie, à cet effet, d'une description associant ce qui se rapporte à la structure mentale, aux relations topologiques, à la géométrie, etc., afin de mettre en évidence les propriétés complexes qu'introduit la préposition dans la relation canonique *cible/site*.

Dans ce cadre, les linguistes se sont préoccupés d'organiser les représentations cognitives selon une répartition en *réseau radial* qui évolue de ce qui est *prototypique* (polysémie prépositionnelle) à ce qui est moins prototypique, voire périphérique (quasi-synonymie). Cet examen a contribué à démontrer qu'il ne s'agit, en somme, que d'une simple « *ressemblance de famille* ». Par conséquent, les éléments de la triade ne peuvent être interchangeables que dans quelques emplois contextuels périphériques. Leurs interprétations de l'intervalle diffèrent même si les tests de commutation valident leur concurrence d'emploi. Il s'agit dès lors d'une simple synonymie fonctionnelle.

Par ailleurs, notre intention d'harmoniser les deux théories nous a poussée à faire ressortir des traits analytiques communs, avérés dans la référence aux *schèmes représentatifs* de Bernard Pottier, dans le premier volet classique, qui trouve son écho dans la deuxième application cognitive avec le concept

d'« *image schema* ». Le cognitivisme a fourni une interprétation fonctionnelle consolidée par le corrélat épistémologique des représentations schématiques. Ce que nous pouvons lui reprocher, d'un point de vue linguistique, c'est d'avoir négligé le comportement grammatical et la morphosyntaxe dans le traitement de ces relateurs. Rappelons qu'il s'agit d'une nouvelle approche fondée sur un regroupement unificateur entre la sémantique, la pragmatique et d'autres ressources logiques, psychologiques, géométriques, perceptives, etc. Selon les cognitivistes, ces prépositions sont promues unités sémantiques. C'est en ce sens que Langacker les conçoit en tant qu'« *unités symboliques* » et que Fillmore les considère comme des « *cas profonds* ».

L'application du système d'« *image schema* » cognitif a contribué à distinguer la polysémie de « *entre* » et « *dans l'intervalle de* », donnant lieu à des représentations mentales dissemblables par opposition à la quasi-monosémie de la construction en tandem « *de... jusqu'à* ». La raison en est que cette dernière, dans sa configuration de l'intervalle en « *image schema* », balise une trajectoire unidirectionnelle, où les frontières différenciées sont touchées par le procès.

À partir de la vérification statistique de la répartition des verbes qui se combinent avec cette triade prépositionnelle, nous avons pu distinguer une prédilection des verbes attributifs, principalement la copule « *être* », les passifs statiques (« *être situé* », « *être placé* ») et la locution verbale « *il y a* », pour les prépositions « *entre* » et « *dans l'intervalle de* ». À propos de la construction en tandem « *de... jusqu'à* », nous avons pu déceler une remarquable affinité avec des verbes d'action (« *s'étendre* », « *aller* », « *descendre* »). Ces derniers sont souvent employés en tant que verbes d'état avec un sémantisme directionnel inhérent à cette construction complexe.

À la lumière de ce qui a été développé, cet essai analytique nous a amenée à tirer certaines conclusions essentielles relatives aux ressemblances et aux dissemblances de ces trois prépositions. Les données statistiques ont montré, que malgré leur contiguïté sémantique, ces trois unités fonctionnelles ont pris des directions d'emploi spécifiques déterminant leurs champs d'application respectifs. Tel fait a été examiné dans la répartition verbale qui a servi, en se fondant sur l'application de la trichotomie cognitive de Descès, à retenir quelques écarts combinatoires de l'association *verbe + préposition*.

La répartition des verbes régissant ces trois prépositions a souligné une régularité propre à la sémantique cognitive selon laquelle elles ont toutes une forte disposition à se combiner avec des emplois locatifs de type statique (verbe + état). Leurs divergences se situent dans la supériorité des procès cinématiques pour les deux prépositions « *entre* » et « *dans l'intervalle de* », comparée à

une prédominance des représentations dynamiques de l'intervalle pour la construction « *de... jusqu'à* ». Ces prépositions corrélées sont souvent régies par des structures argumentales faisant référence à un procès de type déplacement. Cela est indiqué dans les occurrences où la cible opère un changement de lieu d'un point initial à un point final d'un intervalle ayant la forme d'une trajectoire orientée et continue. Une telle propriété sémantique est absente de la forme schématique des deux autres prépositions.

Dans les conclusions auxquelles nous ont amenée nos vérifications des contraintes sémantiques s'exerçant sur la sélection de ces prépositions, nous avons souligné l'importance de leur contexte immédiat. Dans les deux approches : classique et cognitive nous avons mis en évidence la diversité de leurs emplois selon les distinctions langue vs discours, sens propre vs sens figuré, sens prototypique vs périphérique, etc. Une telle diversité nous a amenée à polariser la réflexion autour d'un enjeu pragmatique selon lequel l'utilisateur procède à un choix utilitariste en optant pour la préposition la plus simple. Compte tenu de l'importance de la référence spatiale dans le système énonciatif le locuteur recourt, parmi plusieurs formes prépositionnelles, à celle qui répond à ses besoins discursifs et cognitifs en produisant un minimum d'effort. Cela explique la fréquence de « *entre* » dans l'usage. De fait, comme explicité dans la littérature consacrée, les conditions de production d'un énoncé cohérent obtempèrent aux lois du discours qui ont été développées principalement par Grice. Ces lois se fondent sur la coopération des quatre maximes¹ : quantité – qualité – relation – modalité (cf. les règles pragmatiques évoquées ci-dessus). Cette explication pragmatique justifie la grande propension des utilisations de la préposition « *entre* » (90 % des emplois spatiaux) par rapport aux deux autres unités, qui ne forment que 10 % de l'ensemble des résultats recueillis.

Afin de saisir tous ces détails précités, nous avons procédé à une description relevant des théories classique et cognitive, fondée sur les apports de la sémantique et de la pragmatique. Celles-ci concordent au niveau de la

¹ « ...la maxime de quantité ("que votre contribution contienne autant d'information qu'il est requis"; "que votre contribution ne contienne pas plus d'information qu'il n'est requis"), la maxime de qualité ("que votre contribution soit véridique : n'affirmez pas ce que vous croyez être faux ; n'affirmez pas ce pour quoi vous manquez de preuves"), la maxime de relation ("parlez à propos") et celle de modalité ("soyez clair : évitez de vous exprimer avec obscurité ; évitez d'être ambigu ; soyez bref, ne soyez pas plus prolix que qu'il n'est nécessaire ; soyez méthodique", Herbert Paul Grice, « Logique et conversation », *communications*, vol. 30, 1979, p. 61-62.

réhabilitation du sens des prépositions spatiales. Par ailleurs, en multipliant les exemples, nous avons cherché à vérifier l'applicabilité de plusieurs régularités logico-formelles ainsi que divers paramètres cognitifs sur cette triade contextualisée pour révéler la diversité de ses utilisations et son importance dans la langue.

Par souci d'objectivité, un certain recul par rapport aux théories appliquées s'est imposé. En ce sens, nous avons consacré une partie de notre réflexion à la relativisation des apports de l'approche cognitive quant au traitement des prépositions. Nous avons montré que le modèle théorique *cible/site* cesse d'être une systématique viable si nous l'appliquons à certaines configurations complexes relevant des domaines temporel et notionnel.

À cet effet, nous nous sommes assignée comme tâche de baliser les limites de l'approche cognitive, sans que cela soit dans l'intention de discréditer sa validité puisque, rappelons-le, celle-ci a été fonctionnelle et juste, à plus d'un titre, par rapport au sujet étudié. Notre objection s'inscrit dans le choix méthodologique de bannir certaines interprétations que nous avons jugées évasives ou subjectives de crainte de noyer l'information linguistique dans des développements extralinguistiques compliqués et de tomber dans l'écueil du psychologisme.

Les choix opérés, dans cette étude, sont compatibles avec notre opinion du psychologisme introduit dans la linguistique par le biais des sciences cognitives. De fait, nous trouvons inanalysable, ou encore inconcevable, de vouloir sonder le « contenu du cerveau des locuteurs » dans des énoncés précis. Compromettre l'analyse linguistique par des interprétations subjectives tendancieuses, nous pousserait dans le champ d'investigation inconnu de la psychologie cognitive. À cet égard, il faut se rendre à l'évidence que les principes développés par Miller, Minsky, Fodor, Rosch, etc. et les mécanismes opératoires (relevant des observations naturelles : corrélationnelle et expérimentale, des opérations mentales stimulus/réponse du behaviourisme, des indices comportementaux selon le temps de réaction, de l'architecture cognitive, etc.) nous font défaut.

Cette application restrictive à laquelle nous avons fait appel dans notre étude des prépositions spatiales à intervalle démontre notre adhésion à une saisie médiatrice des deux perspectives que nous avons expérimentées. Nous souscrivons en cela à l'avis de Frédéric Lambert qui marque son impartialité par rapport au bien/mal-fondé de ces deux démarches qui obéissent à des logiques différentes. En effet,

les cognitivistes reconstituent les processus psychologiques qui charpentent le fonctionnement linguistique, sans s'occuper du niveau d'organisation de la langue (qu'ils ne reconnaissent pas en fait). Au contraire les « linguistes classiques » orientent leur travail autour de la description de la relation spécifique entre la forme linguistique et le sens, sans tenir compte d'éventuels processus psychologiques d'arrière-plan (qu'ils considèrent comme ne faisant pas partie du domaine de la langue)¹.

Le système cognitiviste s'est fondé sur un système computationnel où le langage est mis au même niveau que les autres facultés mentales. Cela ne fait pas de cette théorie un modèle de grammaire universelle puisque plusieurs questions restent en suspens.

Aussi, l'amputation de la diachronie de l'investigation cognitive n'a pas pu résoudre certaines problématiques linguistiques auxquelles les théories classiques ont su élucider le développement à travers une réanalyse historique des éléments étudiés. Le cognitivisme ne peut donc pas prétendre « enterrer » les théories classiques puisque son système formel n'offre pas de résolution radicale au projet systématique de la grammaire universelle (GU).

Dans une recherche des fondements théoriques de la linguistique cognitive, nous avons fait remarquer que le projet chomskyen (GU) a été motivé par une volonté d'appliquer à cette nouvelle sémantique le formalisme des théories scientifiques plus établies. Ainsi, ce linguiste avait procédé à une interprétation des structures syntaxiques selon les modèles mathématiques rigoureux pour démontrer la corrélation entre l'étude du langage et les diverses facultés cognitives. Toutefois, pour valider l'applicabilité des théories il faut passer par des essais analytiques et, plus encore, par un système empirico-déductif afin d'évaluer, à partir des résultats obtenus, l'efficience du modèle linguistique en question. Or, cet empirisme scientifique s'est avéré réducteur par rapport à la diversité et à la subtilité des mécanismes observés dans les domaines linguistiques. Ainsi, l'étude de la langue ne peut pas être appréhendée dans une systématique unitaire, voire universelle. Ce projet a donné lieu à des résultats insatisfaisants dans le traitement de certaines questions, voire même un dysfonctionnement méthodologique à certains égards, comme dans le cas du projet de GU. C'est d'ailleurs ce qui a été reconnu dans l'autocritique chomskyenne (cf. supra).

Dans une mise en parallèle des deux perspectives, l'objection de Notari signale :

¹ Frédéric Lambert, « Réflexions sur la valeur cohésive de l'anaphore et de la deixis », dans *Dépendance et intégration syntaxique: Subordination, coordination, connexion*, Walter de Gruyter, 1996, p. 334.

La linguistique cognitive se différencie de l'étude traditionnelle des langues (linguistique historique, comparée et descriptive) par la recherche d'universaux syntaxiques et sémantiques. Elle s'intéresse peu aux langues elles-mêmes, à leurs diversités synchroniques, diachroniques ou internes (variations dialectales, etc.). Elle s'intéresse essentiellement aux aspects invariants de la faculté de langage¹.

Nous avons adopté une investigation dynamique qui fusionne ces deux approches et qui s'oppose aux clivages conventionnels des différents courants des sciences du langage. Tout bien considéré, le foisonnement des recherches dans le domaine de la sémantique cognitive est tributaire des contingences empiriques et temporelles, différentes de celles du structuralisme par exemple. Geeraerts a pointé ces aspects, quand il a estimé que

l'évolution de la sémantique lexicale au cours des trente dernières années ne peut être proprement évaluée que dans le cadre de son évolution des cent dernières années. De fait, l'évolution qui mène de l'apogée de la sémantique structuraliste du début des années soixante à la naissance de la Sémantique Cognitive dans les années quatre-vingts récapitule en sens inverse la tension qui menait de la sémantique diachronique préstructurale aux débuts de la sémantique structuraliste d'il y a une soixantaine d'années².

Au demeurant, allier les deux approches, supposées inconciliables, s'inscrit dans une volonté de faire une description synergique assez approfondie de ces prépositions. Un tel choix méthodologique nous a conduit à faire valoir les acquis des deux perspectives, à recentrer l'intérêt sur leurs chassés-croisés théoriques et empiriques. Grâce à ce positionnement, la linguistique classique et la sémantique cognitive sont à reconsidérer dans un rapport de complémentarité plutôt que dans celui de l'antagonisme ou du divorce.

Comme nous avons essayé de le montrer dans la récapitulation sémantique des deux approches, celles-ci ont abouti peu ou prou aux mêmes résultats, quoique leurs outils d'analyse soient différents. Notre objectif principal a été de les concilier afin de tirer profit de leurs apports respectifs. Rien dans la mise en parallèle des théories logico-formelles classique et cognitive n'invalide notre choix, car nous les concevons comme complémentaires pour une appréhension renouvelée des prépositions spatiales. C'est cette condition théorique relativiste qui nous a amenée à envisager la linguistique traditionnelle et la sémantique cognitive comme deux modèles explicatifs

¹ Christiane Notari, *Chomsky et l'ordinateur : approche critique d'une théorie linguistique*, Presses Universitaires du Mitrail, 2010, p. 22.

² Dirk Geeraerts, *op. cit.*, 1993, p. 111.

et descriptifs avantageux dans l'étude du comportement de la triade « *entre* », « *dans l'intervalle de* » et « *de... jusqu'à* ». Avoir soumis l'analyse à ces deux applications a contribué, à notre sens, à optimiser les résultats et à améliorer le traitement du sujet abordé.

D'ailleurs, contrairement au monisme de l'approche classique de la filiation de sens hiérarchisée selon la systématique de l'arbre, la structure cognitive en « *réseau radial* » présente une nouvelle alternative traitant de l'évolution de la signification des mots. Encore convient-il de souligner qu'en linguistique, il existe d'autres voies heuristiques pour une meilleure appréhension de cette problématique sémantique. C'est ce qui a été initié par l'impressionnante approche de la sémantique éclatée, régie par le principe de rupture *asignifiante*¹ ou d'une pensée rhizomatique comme une autre perspective de recherche dans le domaine des sciences du langage.

Ce point de vue relativiste quant à l'explication des phénomènes langagiers, nous amènera, dans des travaux ultérieurs, à repenser la description des verbes de déplacement et du lexique spatial, dans une investigation puisant dans différentes théories linguistiques.

¹ Gilles Deleuze et Félix Guattari, *Mille plateaux*, Éditions de Minuit, Paris, 1980, p. 10.